

Mercredi 11 mars 2020

## **CORONAVIRUS - Audiens se mobilise en faveur des professionnels de la culture**

Veillez trouver [ICI](#) un Flash Info envoyé par Audiens sur les mesures engagées en faveur des professionnels de la culture affectés par la crise du coronavirus COVID-19.


Afin d'accompagner les entreprises, et dans le respect du versement des prestations aux salariés, Audiens propose aux structures affectées par la crise d'étudier leurs difficultés dans le règlement des cotisations de :

- retraite complémentaire,
- prévoyance et santé,
- congés spectacles.

Un formulaire en ligne, disponible sur [www.audiens.org](http://www.audiens.org), permet à toute entreprise d'effectuer une demande de délai de paiement via la messagerie de son espace sécurisé. Audiens s'engage à ne pas appliquer de majoration de retard.

Pour toute précision, vous pouvez contacter François Caillé, Délégué aux affaires sociales de la CPA, [f.caille@la-cpa.fr](mailto:f.caille@la-cpa.fr).

Documents à télécharger:

 [2020\\_flash-audiens\\_crise-covid19\\_0320.pdf](#)